



## AVIS PUBLIC

### **Païement des services publics - Ville de Miramichi**

**Le 27 mars, 2020**

La Ville de Miramichi s'efforce de trouver des solutions de paiement pour les clients qui subissent le contrecoup de la COVID-19.

La situation actuelle est sans précédent, et nous sommes conscients qu'elle apporte bien des soucis d'argent. La santé et le bien-être de ses citoyens, de ses employés et de la collectivité est ce qui compte le plus pour la Ville de Miramichi. En cette époque de grande inquiétude causée par la COVID-19 à l'échelle planétaire, nous tenons à assurer à nos clients que nous sommes là pour les aider. Nous reconnaissons que la situation est déstabilisante tant pour les Miramichois que pour tous les Néo-Brunswickois et tous les Canadiens.

Les services publics ont un budget de fonctionnement propre qui n'est pas alimenté par les taxes foncières mais plutôt par les recettes générées par les usagers. Nous invitons donc ceux qui en ont les moyens à continuer à faire leurs paiements réguliers. Pour ce faire, ils peuvent procéder de différentes façons, notamment par voie électronique, par retrait automatisé, par la poste, par l'entremise d'un établissement bancaire et de Service Nouveau-Brunswick ou par téléphone avec une carte de crédit. Les clients qui ont du mal à payer leurs factures sont priés de communiquer avec nous pour discuter des modalités de paiement. Beaucoup de services publics et d'entreprises mettent l'épaule à la route pour faciliter les choses, et la Ville de Miramichi est là pour apporter son aide.

Les modalités de paiement comprennent :

- des plans de paiement individualisés (que la Ville encourage depuis plusieurs années);
- l'abolition, dès maintenant et jusqu'au 30 juin 2020, des frais d'intérêt sur les paiements en retard.

Nous réévaluerons la situation fin juin pour voir où en sont les choses.

L'une de nos priorités est d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de notre système d'approvisionnement en eau et de nos usines de traitement des eaux usées. À l'heure actuelle, nous ne prévoyons aucune perturbation dans ces services.

La Ville de Miramichi s'attache à travailler avec ses clients à trouver des solutions pour les aider en cette période d'incertitude. Les clients sont priés de nous faire part de toute question ou préoccupation qu'ils peuvent avoir, par téléphone au 506-623-2200 ou par courriel à [utilitybilling@miramichi.org](mailto:utilitybilling@miramichi.org).